

Ces pétitions, le sénateur Murray sera ravi d'en être informé, ont été signées le 2 avril dernier, donc ce mois-ci. Un total de 139 citoyens et citoyennes qui continuent de protester contre une taxe qu'ils jugent, avec raison, injuste, rétrograde et antisociale.

Il est assez étonnant qu'on continue de signer des pétitions au sujet d'une mesure devenue loi il y a plus de deux ans. Sans doute, ces pétitionnaires s'adressent-ils déjà au prochain gouvernement qui sera davantage à l'écoute du peuple.

[Traduction]

PÉRIODE DES QUESTIONS

LE BUDGET DE 1993

LA DETTE EXTÉRIEURE DU CANADA— DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

L'honorable Allan J. MacEachen: Honorables sénateurs, j'aimerais attirer l'attention du leader du gouvernement au Sénat sur un échange de vues que nous avons eu en décembre dernier à propos de la dette extérieure du Canada, notamment de la part de la dette provinciale et de la dette fédérale détenue par des étrangers.

• (1410)

À ce moment-là, j'avais demandé si nous pouvions obtenir des renseignements sur la part des déficits fédéraux actuels qui est financée par des étrangers. Le leader du gouvernement avait déclaré qu'il pourrait me renseigner à ce sujet. Ces renseignements seraient utiles s'ils arrivaient au cours des prochains jours.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je vois que le sénateur a fait inscrire un avis d'interpellation à l'Ordre du jour d'aujourd'hui pour la discussion du budget de 1993. Je suppose donc qu'il voudrait avoir ces renseignements avant de prendre la parole. Je ferai de mon mieux pour les lui fournir dans les 24 heures.

LA BOSNIE-HERZÉGOVINE

LES FORCES CANADIENNES DE MAINTIEN DE LA PAIX—LA SÉCURITÉ DES MILITAIRES

L'honorable Jeremiah S. Grafstein: Honorables sénateurs, M. John Burns, éminent journaliste au *New York Times*, qui a déjà travaillé au *Globe and Mail* et qui a mérité récemment le prix Pulitzer pour ses articles sur la Bosnie-Herzégovine, vient de présenter, pour la deuxième fois en sept jours, un article disant que les militaires canadiens sont en danger.

Je vous lis un extrait de son article paru dans le *New York Times* d'aujourd'hui:

[...] les dangers auxquels les militaires canadiens sont exposés engendrent une grande inquiétude. En fait, seuls 146 soldats du Royal Canadian Regiment, assistés d'une douzaine d'agents de police des Nations Unies venant d'autres pays, séparent les 30 000 habitants de Srebrenica des forces de combat serbes comptant plusieurs milliers de militaires armés jusqu'aux dents.

Le leader du gouvernement pourrait-il dire au Sénat quelles mesures le gouvernement du Canada a prises pour protéger les militaires canadiens et s'assurer qu'on ne leur fait pas courir, par pure négligence, des dangers inutiles dans l'exercice de leurs fonctions au sein des forces de maintien de la paix de l'ONU?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Non, honorables sénateurs, je ne peux pas vous dire cela aujourd'hui. Je ne veux pas non plus essayer d'improviser une réponse. Je demanderai à ma collègue, la ministre de la Défense nationale, de me faire rapport sur cette question.

LA SÉCURITÉ DU MATÉRIEL MILITAIRE

L'honorable Gildas L. Molgat (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, je veux poser une question supplémentaire sur le même sujet. On en a discuté auparavant. Il s'agit du matériel qu'utilisent les forces canadiennes en Yougoslavie, notamment le TTB, c'est-à-dire le transport de troupes blindé. Certains rapportent que ce véhicule n'est pas sûr et qu'il n'est pas de calibre à assurer la protection voulue aux soldats qui y prennent place.

Je sais que les discussions se poursuivent sur cette question. J'apprécierais que le ministre nous présente un rapport à cet égard compte tenu que, depuis qu'on a posé cette question, au moins un des véhicules a capoté, entraînant une perte de vie. Cette affaire a certainement fait l'objet d'une enquête en règle, au moment où c'est arrivé.

L'accident était-il attribuable à un problème quelconque ou simplement à la façon dont on a utilisé le matériel? Autrement dit, le matériel était-il défectueux ou s'agissait-il d'un simple accident?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je crois me souvenir qu'on a répondu à la première question de mon collègue dans le cadre des réponses différées. Le leader adjoint du gouvernement me dit que, si ce n'est pas le cas, on présentera cette réponse un peu plus tard aujourd'hui.

Pour ce qui est de l'information sur l'incident récent dont parlait le sénateur, je demanderai un rapport sur cette affaire à ma collègue.